

Concours de mai

Mai 2023





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Comme à chaque fois, ce bulletin se veut le reflet de la vie de notre commune et du travail effectué par l'équipe municipale, notre secrétaire et les services techniques.

Chaque début d'année est rythmé par le vote des comptes administratifs de l'année passée et le vote des budgets primitifs de l'année en cours.

La situation financière de la commune est saine.

Le taux d'endettement est faible. À ce jour, la capacité d'autofinancement est bonne, ce qui nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Cela nous permet aussi de voir l'avenir sereinement.

Néanmoins, les projets d'investissement devront rester adaptés à nos ressources et à la strate de notre commune.

L'optimisation des demandes de subvention auprès des différents financeurs reste essentielle et indispensable pour assurer et maintenir un bon équilibre. Ce que nous nous employons à faire, comme vous pouvez vous en rendre compte au fil de nos différents flashes.

Je vous souhaite de passer d'agréables moments autour des animations organisées par les bénévoles de nos associations, toujours aussi dynamiques et impliquées !

Bonne lecture à tous, prenez bien soin de vous et... de vos voisins.

Cordialement votre.

ACTUALITES

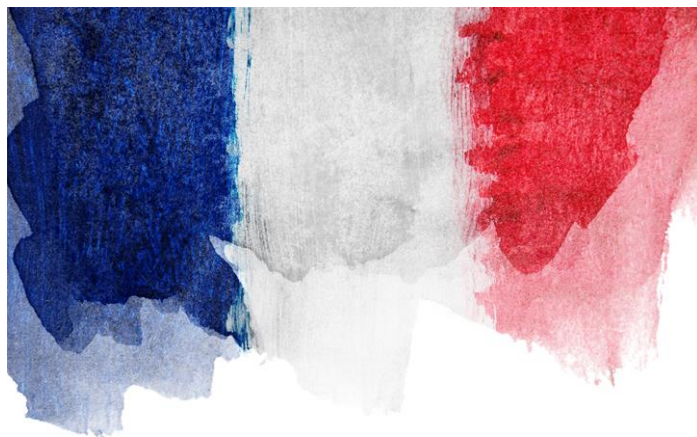
Cérémonie du 8 mai 2023

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux seraient honorés de vous compter au nombre de leurs invités à la Cérémonie du 8 mai qui aura lieu le

Lundi 8 mai 2023 à 11 h 30

Cette cérémonie se déroulera devant le monument aux morts où sera effectué un dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes.



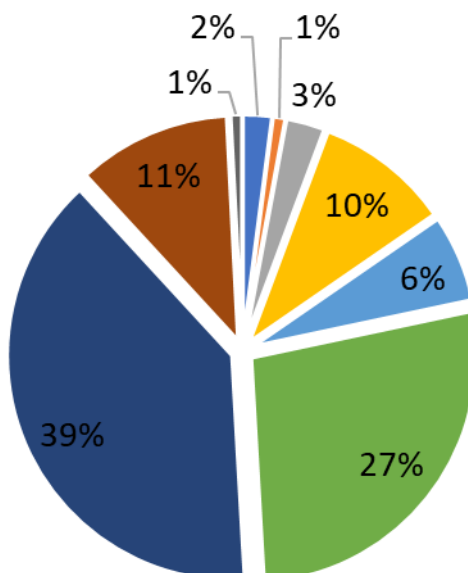
COMMÉMORATION DU
8 mai 1945

Comptes administratifs Commune 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 février dernier afin de procéder au vote des comptes administratifs 2022.

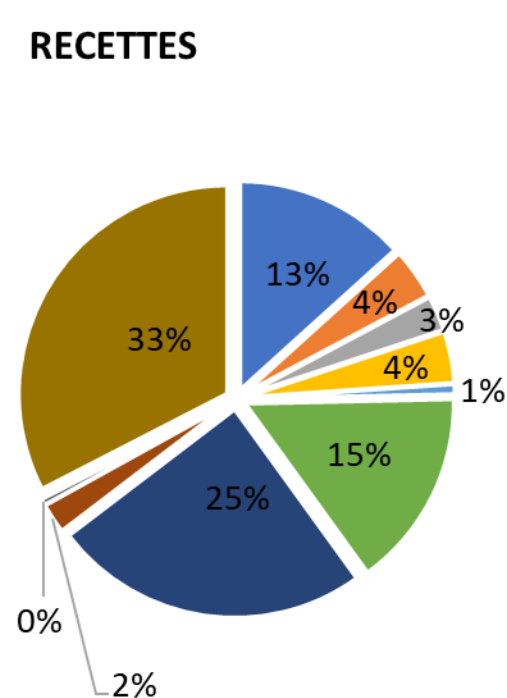
Emprunts et dettes	8 200,67
Subventions d'équipement versées	3 503,64
Investissement	10 988,00
Déficit d'investissement reporté	38 543,91
Opérations d'ordre	24 956,00
Charges à caractère général	108 999,59
Charges de personnel	155 252,25
Autres charges de gestion courante	43 909,53
Charges financières et exceptionnelles	3 227,64
Total	397 581,23

DEPENSES



- Emprunts et dettes
- Subventions d'équipement versées
- Investissement
- Déficit d'investissement reporté
- Opérations d'ordre
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières et exceptionnelles

RECETTES

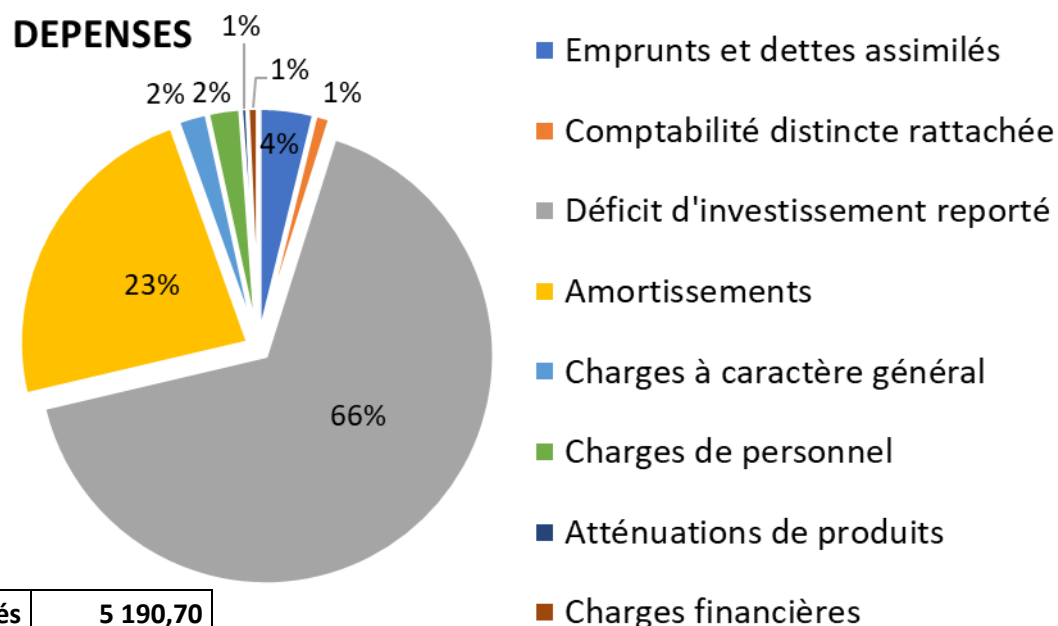


- Dotations, fonds divers
- Subventions d'investissement reçues
- Opérations d'ordre
- Atténuations de charges
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels et financiers
- Excédent de fonctionnement reporté

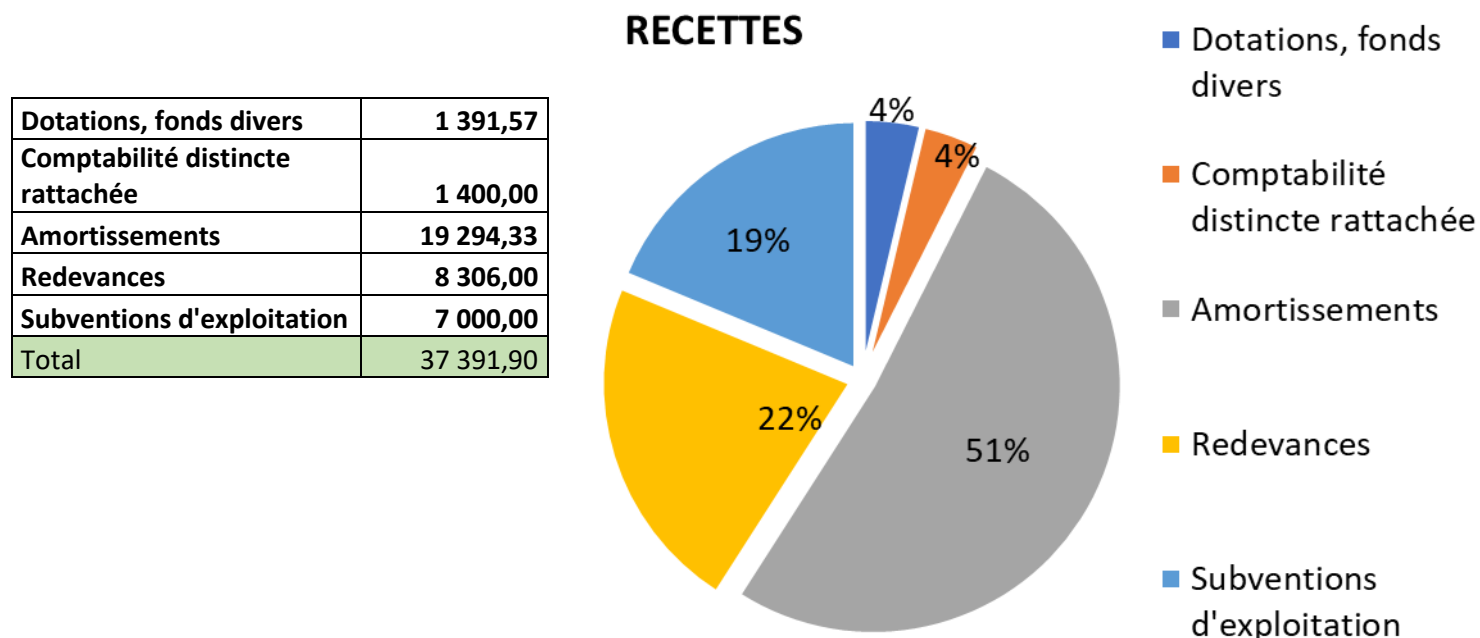
Dotations, fonds divers	122 443,45
Subventions d'investissement reçues	36 151,00
Opérations d'ordre	24 955,00
Atténuations de charges	36 585,65
Produits des services	6 983,83
Impôts et taxes	141 700,90
Dotations, subventions	226 702,50
Autres produits de gestion courante	21 395,01
Produits exceptionnels et financiers	4 351,00
Excédent de fonctionnement reporté	299 966,42
Total	921 234,76

Comptes administratifs

Assainissement 2022



Emprunts et dettes assimilés	5 190,70
Comptabilité distincte rattachée	1 400,00
Déficit d'investissement reporté	89 668,37
Amortissements	31 309,19
Charges à caractère général	2 767,43
Charges de personnel	3 073,40
Atténuations de produits	591,00
Charges financières	966,43
Total	134 966,52

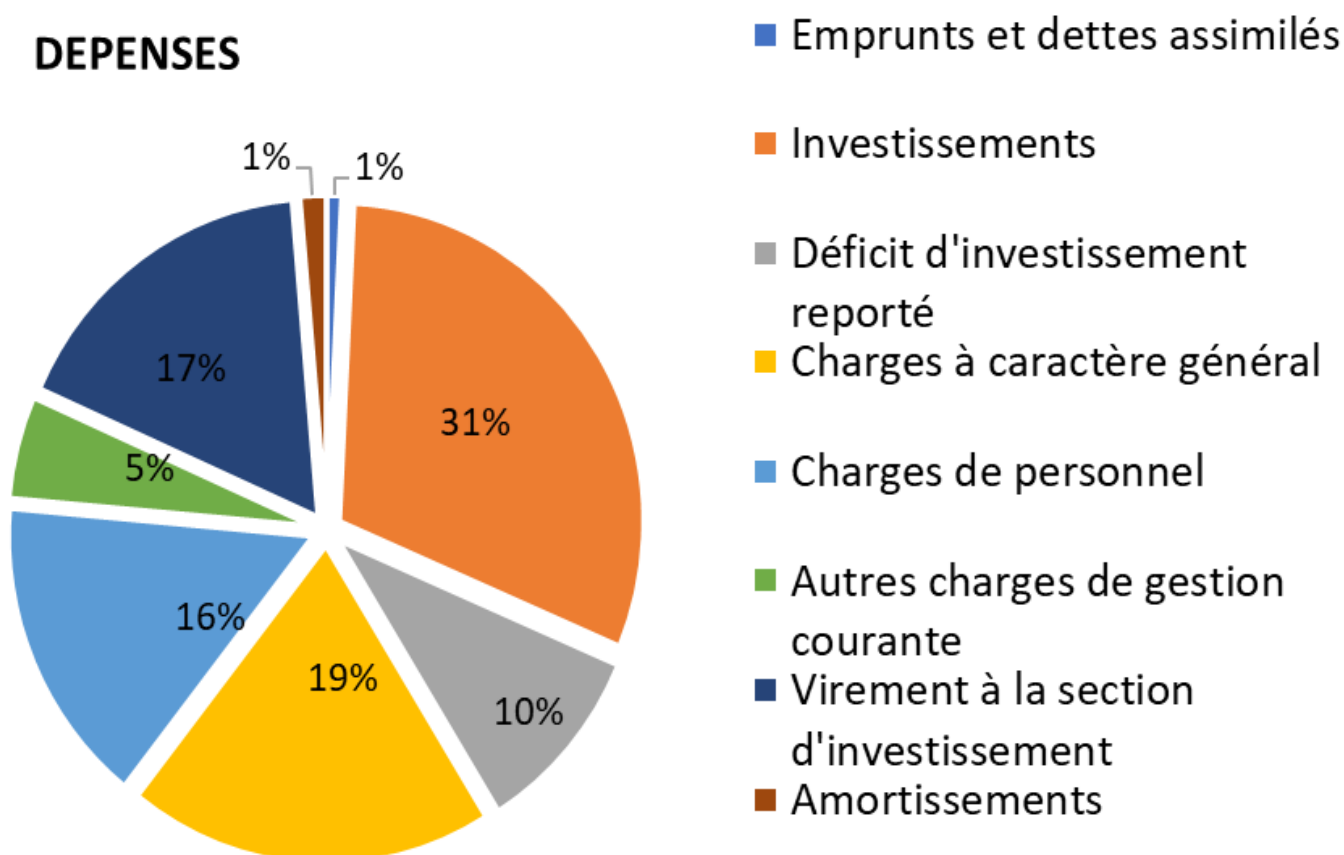


Dotations, fonds divers	1 391,57
Comptabilité distincte rattachée	1 400,00
Amortissements	19 294,33
Redevances	8 306,00
Subventions d'exploitation	7 000,00
Total	37 391,90

Budget Commune 2023

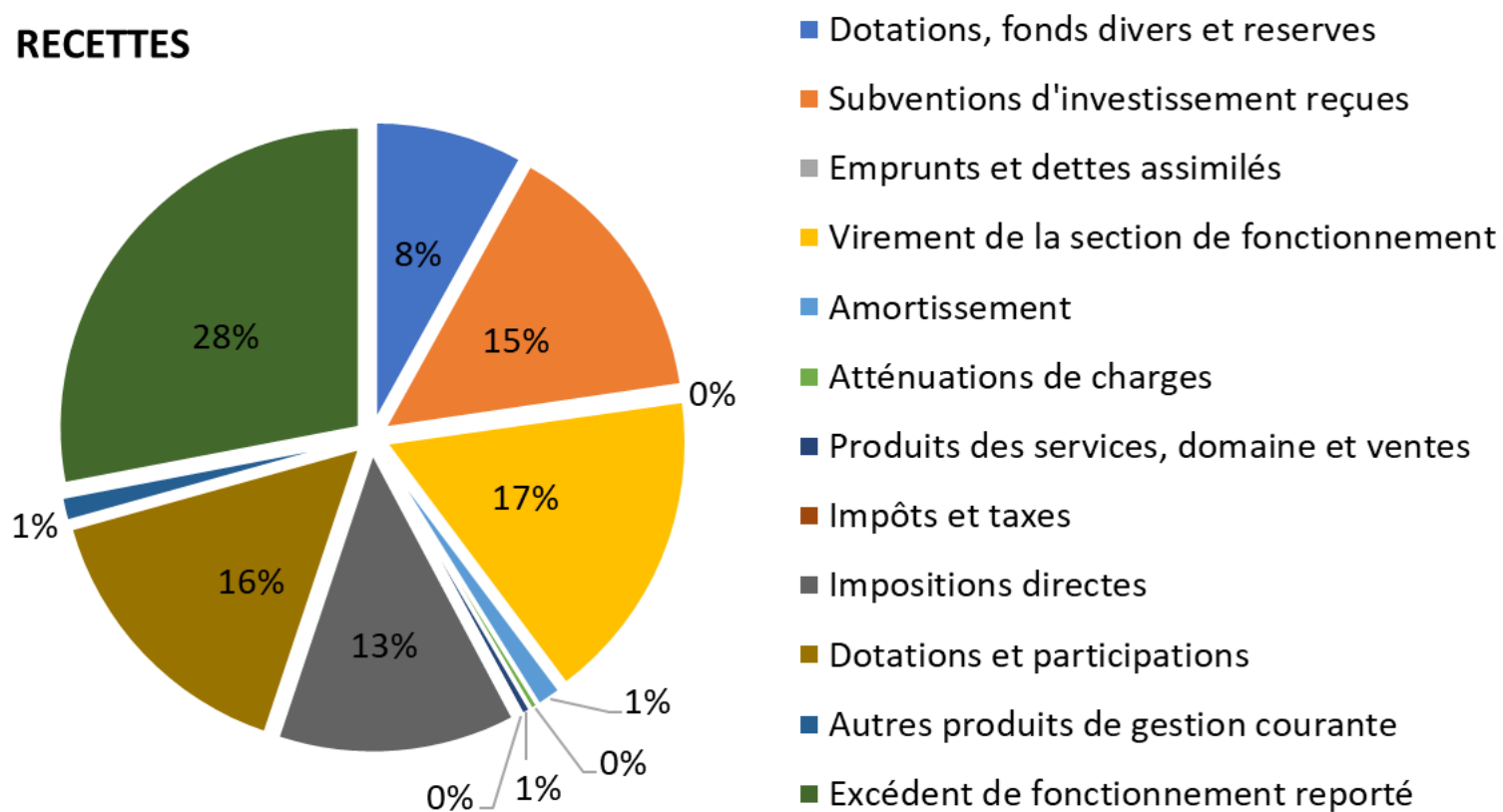
Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars dernier afin de procéder au vote des budgets 2023.

DEPENSES



Emprunts et dettes assimilés	8 923,57
Investissements	359 952,00
Déficit d'investissement reporté	114 714,43
Charges à caractère général	228 506,00
Charges de personnel	185 000,00
Autres charges de gestion courante	61 107,00
Virement à la section d'investissement	200 000,00
Amortissements	16 090,00
Total	1 175 293,00

RECETTES

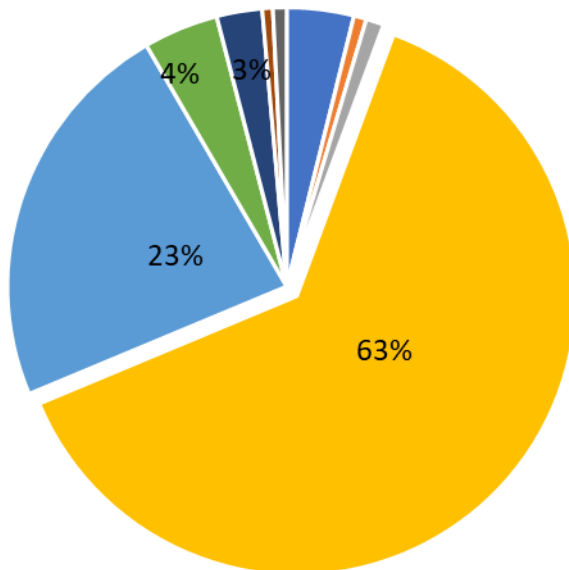


Dotations, fonds divers et reserves	94 500,00
Subventions d'investissement reçues	172 000,00
Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
Virement de la section de fonctionnement	200 000,00
Amortissement	16 090,00
Atténuations de charges	5 000,00
Produits des services, domaine et ventes	6 100,00
Impôts et taxes	1 700,00
Impositions directes	151 567,00
Dotations et participations	182 500,00
Autres produits de gestion courante	15 609,22
Excédent de fonctionnement reporté	329 226,78
Total	1 175 293,00

Budget Assainissement 2023

Emprunts et dettes assimilés	5 297,97
Immobilisations en cours	1 000,00
Comptabilité distincte rattachée	1 400,00
Déficit d'investissement reporté	86 188,03
Amortissements	31 312,00
Charges à caractère général	5 932,00
Charges de personnel et frais assimilés	3 600,00
Atténuations de produits	840,00
Charges de gestion courante et financières	1 085,00
Total	136 655,00

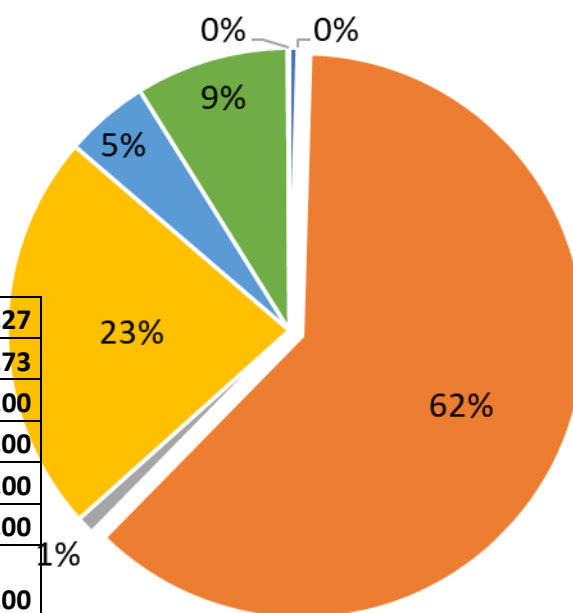
DEPENSES



- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations en cours
- Comptabilité distincte rattachée
- Déficit d'investissement reporté
- Amortissements
- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Charges de gestion courante et financières

RECETTES

Dotations, fonds divers	628,27
Emprunts et dettes assimilés	84 579,73
Comptabilité distincte rattachée	1 400,00
Amortissements	31 312,00
Redevance	6 600,00
Subventions d'exploitation	12 000,00
Autres produits de gestion courante	135,00
Total	136 655,00



- Dotations, fonds divers
- Emprunts et dettes assimilés
- Comptabilité distincte rattachée
- Amortissements
- Redevance
- Subventions d'exploitation
- Autres produits de gestion courante



Inscription école

Pour inscrire votre enfant à l'école de Manglieu, vous pouvez faire passer par mail mairie.manglieu@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie la copie du livret de famille et le carnet de santé page des vaccins, ainsi que vos coordonnées pour que l'école puisse vous contacter. Vous pouvez aussi venir aux heures d'ouverture de la mairie.

Transport scolaire

Création d'arrêt et extension de circuit



La demande de création d'arrêt fait l'objet d'un imprimé spécifique disponible en Mairie.

Pour être examinée pour la rentrée scolaire suivante, la demande de création d'arrêt doit être retournée à l'antenne régionale du Puy-de-Dôme par la Mairie concernée pour mi-mai, et doit impérativement comporter l'avis du Maire qui indique :

- si les conditions de sécurité sont remplies pour créer l'arrêt,
- si l'arrêt demandé sera pérenne (en fonction des évolutions envisagées de l'habitat sur le secteur considéré de la commune),
- si des aménagements ponctuels sont prévus.

Aucun aménagement de circuit ne pourra être examiné après le 1er octobre pour l'année scolaire en cours, à l'exception des demandes présentées à la suite de déménagement ou de changements d'établissement.

Les demandes de création de points d'arrêt, déposées après la rentrée scolaire, feront l'objet d'un examen global au mois d'octobre pour une mise en place après les vacances de Toussaint.

Les extensions et créations de services scolaires devront, en outre, être proposées que si elles concernent au moins 5 enfants pour une création, et 1 enfant si elle concerne une extension.



Sachets de graines pour le fleurissement des pieds de murs

Comme les années précédentes l'opération du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et l'Auzon (SMVVA) "**sachets de graines pour le fleurissement des pieds de murs**", est renouvelée en 2023.

Sachets de graines disponibles en mairie et à l'agence Postale.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Conseil Municipal dans sa réunion du 23 février 2021 a décidé la création d'un SPANC. Ce service fonctionne avec un prestataire qui a également été choisi par le Conseil Municipal, il s'agit de l'entreprise SEMERAP à Riom.

Vous pouvez joindre la SEMERAP au 04.73.15.38.38 pour :

- un contrôle dans le cadre d'une vente de bien immobilier,
- la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réhabilitation d'installations non-conformes,
- la vidange d'une fosse septique.

Si vous souhaitez réhabiliter votre système d'assainissement et pour bénéficier des aides du Conseil Départemental (20 % **pour les travaux de réhabilitation des ouvrages diagnostiqués "non conformes avec un délai de réalisation de travaux de 4 ans maximum"** sur un montant de dépenses plafonné à 7 500 € HT) et de l'Anah, il faut :

- prendre contact avec la SEMERAP qui montera un dossier de réhabilitation,
- faire faire deux devis avec les préconisations présentes dans le dossier de la SEMERAP,
- fournir à la mairie les devis, le dossier SEMERAP, copie carte d'identité, derniers avis d'imposition sur le revenu, et un RIB avant le 15 août 2023.

Le Conseil Départemental n'intervient que si les opérations sont groupées (au moins deux demandes pour une année).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la mairie au 04.73.71.52.01.

Bibliothèque



Pour des raisons, entre autres, budgétaires, suite à la délibération du conseil communautaire du 27 octobre 2022 et les délibérations des conseils municipaux, la compétence supplémentaire dans le domaine culturel évolue. (voir arrêté ci-dessous)

La médiathèque intercommunale de Manglieu devient **médiathèque communale**.

Un conventionnement avec Mond'Arverne Communauté nous permet néanmoins de conserver la plupart des services auxquels vous êtes habitués.

Maloue, Andrée, Marie Pierre et Véronique vous attendent !

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30

Le samedi de 10h à 12h

ARRÊTÉ N°
portant modification des statuts de la
Communauté de communes « Mond'Arverne Communauté »

Le préfet du Puy-de-Dôme,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-17 et L. 5211-17-1 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Philippe CHOPIN en qualité de préfet du Puy-de-Dôme ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02734 du 1^{er} décembre 2016 modifié relatif à la création de la communauté de communes « Mond'Arverne Communauté » ;

Vu la délibération du 27 octobre 2022 par laquelle l'organe délibérant de la communauté de communes « Mond'Arverne Communauté » engageant une procédure de modification des statuts de la communauté de communes ;

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes d'Authezat (07/12/2022), Aydat (08/12/2022), Chanonat (30/11/2022), Corent (15/12/2022), Cournols (29/11/2022), La Roche-Blanche (05/12/2022), La Roche-Noire (05/12/2022), La Sauvetat (20/12/2022), Les Martres-de-Veyre (08/12/2022), Orcet (29/11/2022), Saint-Amant-Tallende (08/12/2022), Saint-Maurice (18/11/2022), Sallèdes (17/11/2022), Tallende (14/12/2022), Veyre-Monton (25/11/2022), Vic-le-Comte (12/12/2022), Yronde-et-Buron (08/12/2022) favorables à cette modification ;

Vu les délibérations des conseils municipaux des communes de Busséol (15/11/2022), Laps (07/12/2022), Le Crest (16/01/2023), Manglieu (29/11/2022), Mirefleurs (08/12/2022), Olloix (02/12/2022), Pignols (25/11/2022), Saint-Georges-sur-Allier (07/12/2022), Saint-Sandoux (13/12/2022), Saint-Saturnin (09/12/2022) défavorables à cette modification ;

Considérant que la majorité qualifiée requise pour cette procédure est atteinte ;

Sur proposition de M. le Secrétaire général de la Préfecture du Puy-de-Dôme ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Les statuts de la communauté de communes « Mond'Arverne Communauté » sont modifiés comme suit :

* Article 5 (...) **Au titre des compétences supplémentaires,**

4° Dans le domaine culturel

(...)

- La gestion et l'animation des 7 médiathèques intercommunales du territoire : Chanonat, Aydat, Orcet, Les Martres-de-Veyre, La Roche-Blanche, Vic-le-Comte et Saint-Amant-Tallende.

- L'animation d'un réseau de lecture publique accessible par conventionnement aux médiathèques communales du territoire.

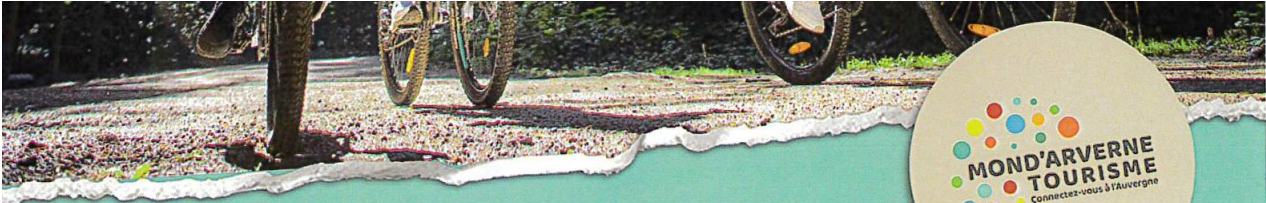
(...)

Le reste est sans changement

Les statuts ainsi modifiés figurent en annexe au présent arrêté.

Pass'Arverne 2023

Disponible en Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



*Chers habitants
du territoire Mond'Arverne,*

Demandez gratuitement votre



Spécial HABITANTS

2023

PASS'Arverne

Votre pass loisirs pour voyager à la maison !

WWW.MONDARVERNE.COM

*et profitez de **TARIFS PRIVILÉGIÉS** auprès
de nos partenaires sport/loisirs, sites de visite,
restaurants, producteurs locaux et artisans,
pour (re)découvrir Mond'Arverne !*



WWW.MONDARVERNE.COM

Un projet de compostage partagé à proximité de chez vous !

Pourquoi ce projet ?

Parce qu'en 2024, la loi nous impose de ne plus déposer nos déchets alimentaires dans nos bacs gris.

Parce que c'est une solution efficace pour maîtriser les coûts de collecte des ordures ménagères.

Parce qu'il est possible de réduire d'1/3 le volume des ordures ménagères.

Parce qu'il est utile pour chacun d'entre nous de faire un geste supplémentaire pour l'environnement.

Le SICTOM Issoire Brioude en partenariat avec la municipalité a installé un composteur partagé en face de la salle des fêtes, (des petits seaux vous attendent en mairie) à côté de la colonne à verres et un composteur pour les déchets verts a également été installé dans le nouveau cimetière.

Si vous êtes intéressés par le compostage, pour vous-même ou pour votre village, veuillez contacter la mairie au 04.73.71.52.01 ou par mail mairie.manglieu@wanadoo.fr.

Bien composter, c'est facile !

Je digère :



Je ne mange pas n'importe quoi !

Moi non plus !

Je ne digère pas :



Pour une meilleure dégradation, éviter les déchets trop grossiers !

Aides à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' : **attention aux démarchages abusifs**

Des entreprises peu scrupuleuses réalisent actuellement, sur le département du Puy-de-Dôme, des démarchages abusifs auprès de particuliers pour la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat et plus particulièrement d'audits énergétiques ou de panneaux solaires.

Ces démarchages (appels téléphonique, porte-à-porte) s'appuient parfois sur une identité usurpée à celle des services de l'État, de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ou du Département et profitent des aides de l'État (MaPrimeRénov') pour inciter les particuliers à commander des travaux ou des prestations inadaptés à leur besoin.

Il convient donc d'être particulièrement vigilant, notamment si vous êtes démarché par une entreprise vous proposant de réaliser gratuitement et immédiatement un audit énergétique.

En effet, contrairement à ce qu'affirment ces démarcheurs, l'audit énergétique n'a aucun caractère obligatoire. Par ailleurs, il n'est le plus souvent aucunement nécessaire pour pouvoir bénéficier des aides de MaPrimeRénov'.

Aussi, si vous envisagez réaliser des travaux de rénovation de votre habitat, il est recommandé :

- de contacter le service public **gratuit** Rénov'actions63 au 04 73 42 30 72 afin de déterminer quels sont les travaux les plus appropriés à votre situation, à quelles aides vous êtes éligible. Ce service est en mesure de vous apporter tout autre conseil.
- de contacter plusieurs entreprises pour obtenir au moins 3 devis, les lire attentivement et comparer les prix.

Quelques conseils pour rester vigilant :

- pour éviter toute usurpation d'identité, ne communiquez jamais votre numéro fiscal, votre avis d'imposition ni vos pièces d'identité car certains démarcheurs n'hésitent pas à les utiliser pour créer un dossier à votre nom à votre insu ;
- ne pas signer précipitamment de devis sans vous accorder suffisamment le temps de la réflexion ;
- ne rien signer, ni régler le jour même et attendre l'expiration d'un délai de 7 jours avant de verser un acompte à un professionnel ;
- exiger systématiquement un devis précis préalablement à la réalisation des travaux ;
- ne pas accepter de devis antidaté car cela réduit le délai de rétractation de 14 jours qui débute à la signature du devis ;

- en cas de doute, ou si le contrat ne présente finalement pas l'intérêt escompté, annulez votre commande en envoyant, dans un délai de 14 jours, une lettre recommandée avec accusé de réception (éventuellement accompagnée du bordereau de rétractation habituellement annexé au bon de commande).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Agence Départementale d'Information sur le Logement - 04 73 42 30 75
- Rénov'actions 63 - 04 73 42 30 72
- Délégation locale de l'Anah - 04 73 43 19 32 (permanences téléphoniques les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h00)

Ou vous rendre sur ces liens :

- Rénovation énergétique : 4 conseils pour éviter les arnaques
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/renovation-energetique-arnaques#>
- Faire une réclamation sur des travaux d'un professionnel RGE
<https://www.faire.gouv.fr/iframe/reclamation>
- Signaler un problème à la répression des fraudes (avec copie à l'entreprise)
<https://signal.conso.gouv.fr/>
- Contacter la DGCCRF au sujet d'un litige avec un professionnel
<https://www.economie.gouv.fr/contact/contacter-la-dgccrf?dest=particulier>
- Repérer les entreprises agréées
<https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Combien de mois pour une Carte d'Identité ou un passeport ?

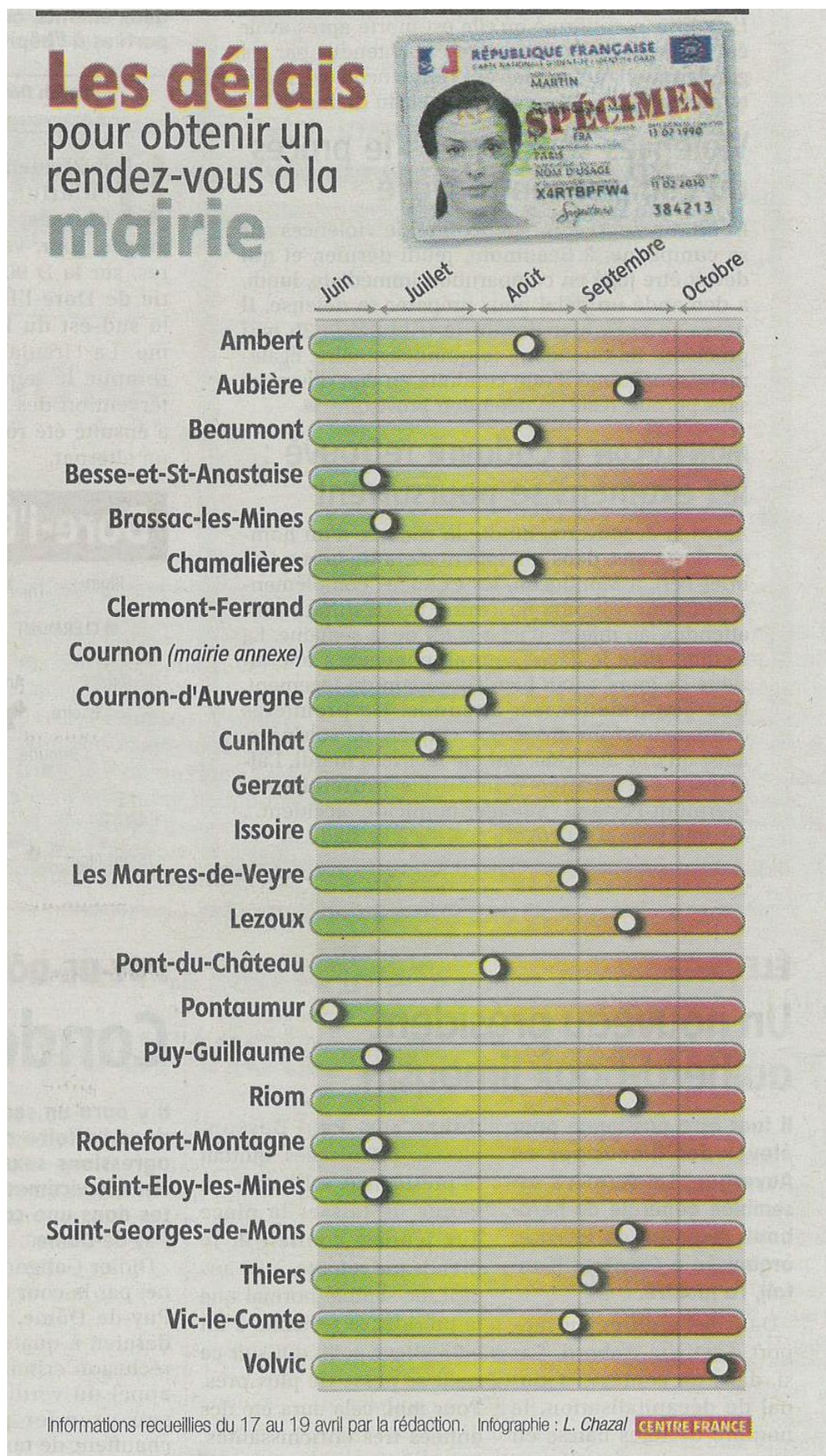
Depuis de nombreux mois, les délais pour refaire ses papiers d'identité sont particulièrement longs.

Pour tenter de remédier à la situation, le gouvernement a lancé un site internet <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>.

Mais les effets de la mesure peinent encore à se faire sentir.

C'est parfois un long parcours de plusieurs mois. En France, refaire ses papiers d'identité est un processus administratif qui prend du temps... beaucoup de temps. Comptez en moyenne deux mois sur tout le territoire, avec des situations locales très différentes.

Le journal de la Montagne (édition du 20 avril 2023) a publié un article concernant les délais pour obtenir un rendez-vous ainsi que les mairies du Puy de Dôme équipées pour faire les titres sécurisés.



TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Chantier à Lafarge et à Tarragnat

Des travaux d'aménagements ont été réalisés en interne dans les villages de Lafarge et de Tarragnat afin de rendre carrossable certains chemins tout en gardant le sol perméable.



Mise aux normes Assainissement



Travaux de branchement à l'assainissement collectif du bâtiment de l'ancienne poste sur la place des Tilleuls, travaux réalisés en interne.



La lumière est revenue...



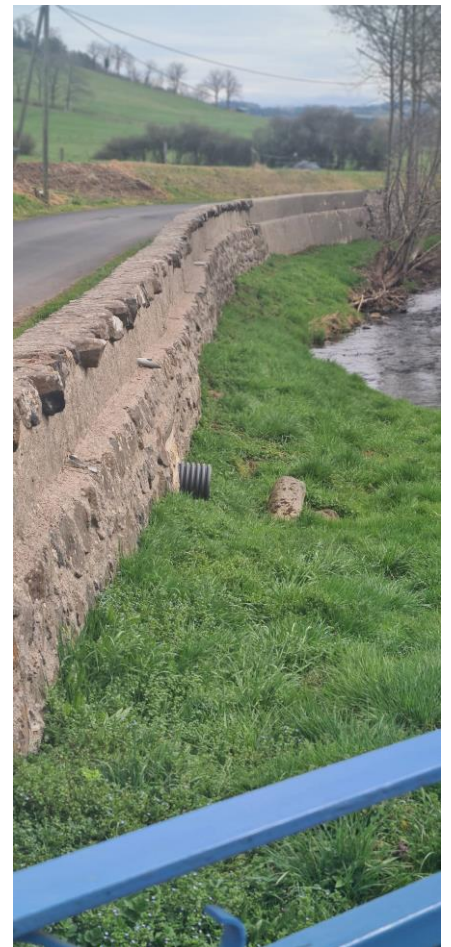
Suite au vol de câbles de 6 luminaires dans le bourg de Manglieu, le SIEG est intervenu pour effectuer les réparations.

Coût de l'opération : 7 500,00 € ht

Participation de la commune : 3 750,00 €

Entretien du mur sur voirie départementale à Bernadelle

Beau travail du Conseil départemental



Travaux prévus en 2023

Programme de voirie 2023

Le Conseil Municipal a prévu un nouveau programme de voirie pour 2023.
Ce programme représente une dépense totale de : 110 987,00 €HT
(Maîtrise d'œuvre et travaux)

Financements sollicités :

DETR pour un montant de 30 296,00 €

FIC pour un montant de 44 395,00 €

Autofinancement : 30 296,00 €

Rénovation de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal a décidé d'une rénovation de la salle des fêtes avec :

- la démolition du parquet actuel et réalisation d'une dalle béton,
- démolition d'une partie du mur côté bar afin de niveler la dalle de la salle et celle du bar (déplacement de l'estrade),
- remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur,
- remplacement de l'ensemble des fenêtres.

L'ensemble de ces travaux représentent une dépense totale HT de :
73 000,00 €

Financements sollicités :

DETR pour un montant de 21 900,00 €

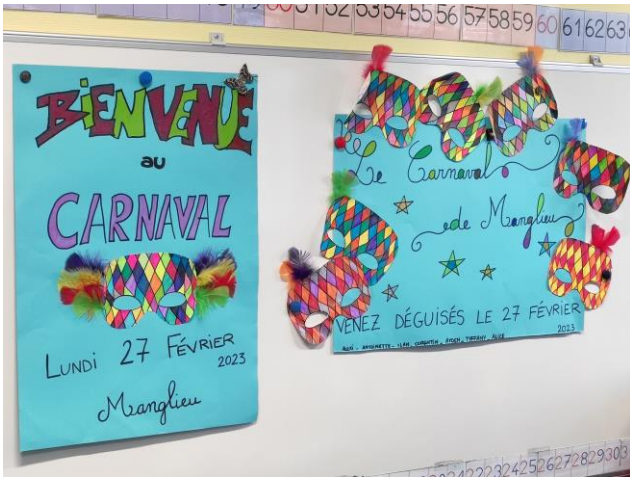
FIC pour un montant de 29 200,00 €

Autofinancement : 21 900,00 €

QUE S'EST-IL PASSÉ À MANGLIEU ?

L'école de Manglieu

CARNAVAL



Le lundi 27 février, l'école de Manglieu a fêté son carnaval. Les enfants sont arrivés à l'école déguisés. La matinée s'est passée comme à l'ordinaire, à ceci près qu'en maternelle ce sont les ninjas, les pirates et autres princesses qui ont fait leurs ateliers et leur lecture. En élémentaire, un footballeur, un pompier, une chevalière et une coccinelle ont

fait leur dictée et calculé leurs additions, soustractions et multiplications. L'après-midi, quatre élèves de l'IME de Vertaizon (qui prennent part d'habitude à l'école de la forêt) sont venus se joindre aux élèves de Manglieu.



Les maîtresses avaient prévu différentes activités : le chamboule-tout, le jeu du Möllky, un lancer d'anneaux ainsi qu'un atelier maquillage et des peintures de clowns. Après un petit défilé dans le village, le carnaval s'est clôturé par un goûter de crêpes offert par l'Amicale Laïque.

LE PRINTEMPS



Les élèves des deux classes ont pu observer les différents bourgeons et les magnifiques fleurs des arbres qui ont été plantés en novembre dernier, dans la cour derrière l'école maternelle. Quelques timides fleurs, plantées dans le jardin de l'école élémentaire, commencent aussi à pointer le bout de leur nez.



CYCLE PISCINE

Depuis le 31 mars, tous les élèves de l'école de Manglieu, de la petite section jusqu'au CM2, se rendent à la piscine de Longues. Les vendredis matin, les élèves prennent part à une séance de natation menée par les maîtresses et la maîtresse-nageuse. Pour les plus jeunes, il s'agit de se confronter au milieu aquatique sereinement, en respectant les règles de sécurité mises en place à la piscine. Les plus grands apprennent, eux, à entrer dans l'eau en sautant de différentes façons et à se déplacer en nageant de plusieurs manières. Les élèves vont bénéficier d'un cycle de 11 séances de natation.

ÉCOLE ET CINÉMA

Début mars, les élèves ont pris part à la deuxième projection du projet Ecole et Cinéma pour les CE1-CE2-CM1-CM2 et Cinématernelle pour les PS-MS-GS-CP. Les élèves d'élémentaire ont vu le célèbre film « Chantons sous la pluie » avec comme acteurs principaux Gene KELLY et Debbie REYNOLDS. Les élèves de maternelle et de CP ont assisté à un ensemble de cinq courts-métrages intitulés « En attendant la neige ».

Tous les élèves ont également pu voir quelques courts-métrages tirés du Festival du Court-Métrage de Clermont-Ferrand. Ceux-ci ont été visionnés en classe.



CROSS DE LA COMTÉ



Le jeudi 6 avril, les élèves de la classe élémentaire ont participé au cross de la Comté, organisé par l'école de Vic-le-Comte. Le tracé avait été réalisé dans l'enceinte du stade de Vic-le-Comte. Les CE1-CE2 ont pris part à une course de 1200 mètres. Les CM accompagnés de quelques élèves de 6^{ème} devaient, quant à eux, parcourir 1800 mètres. En ce qui concerne les résultats, nos élèves ont obtenu trois médailles d'or (décernées aux élèves classés dans les 10 premiers de chaque course), trois médailles d'argent (décernées aux élèves ayant terminé leur course entre la onzième et la trentième place) et trois médailles de bronze (décernées aux élèves ayant terminé leur course après la trentième place). Chacun est reparti avec le sourire et son diplôme de participation en poche. Félicitations à eux !

PROCHAINES SORTIES

Le 11 mai, les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 prendront part à une initiation au judo organisée par la ligue Auvergne Rhône Alpes Judo – Jujitsu, durant laquelle ils auront la chance de côtoyer quelques champions de l'équipe de France.

En mai, tous les élèves de Manglieu feront une sortie culturelle à Clermont-Ferrand sur la journée. Ils visiteront le musée Henri LECOQ ainsi que le Musée d'Art Roger QUILLLOT.

A VENIR

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 12 au 21 mai 2023 et le jeudi 25 mai mais sera exceptionnellement ouvert le mercredi 24 mai 2023 toute la journée.

Réunion d'information sur le métier d'Assistant(e) Maternel(le)

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme organise des réunions d'information sur le métier d'Assistant(e) Maternel(le).

- Vous souhaitez exercer un véritable métier à votre domicile ?
- Vous aimeriez vous occuper d'enfants que vous accueilleriez à la journée ?
- Vous avez des qualités relationnelles et éducatives ?
- Vous êtes prêt(e) à suivre une formation ?



**VOUS POUVEZ ENVISAGER D'EXERCER LE MÉTIER
D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE).**

LES MARTRES DE VEYRE

Maison Des Solidarités
73, rue de la Garenne

04.73.65.39.60

mds.martres-de-veyre@puy-de-dome.fr

2023

SUR RENDEZ-VOUS

Jeudi 8 juin à 14h00
Jeudi 12 octobre à 14h00
Jeudi 14 décembre à 14h00



Ateliers collectifs gratuits

Le Bouton France Connect



LE BOUTON FRANCE CONNECT

ACCÉDER À DES CENTAINES DE SITES SANS MULTIPLIER LES MOTS DE PASSE

10 mai 2023 à 14h

ATELIERS COLLECTIFS GRATUITS • INSCRIPTION AU 04 73 39 65 60



S'identifier avec
FranceConnect

Un service public gratuit • Plus de 1000 démarches accessibles • Un outil sécurisé



Maison Des Solidarités

73 rue de la Garenne

63730 LES MARTRES-DE-VEYRE

04 73 39 65 60



Dates et lieux

10 mai à 14h • Les Martres de Veyre

Réservation au 04 73 39 65 60

24 mai à 14h • Issoire

Réservation au 04 73 65 89 50

31 mai à 14h • Rochefort-Montagne

Réservation au 04 73 89 48 55

Chaque atelier propose 10 places et est totalement gratuit.

Les participants peuvent venir avec leur matériel (ordinateur, tablette ou smartphone) mais ce n'est pas une obligation (4 ordinateurs seront disponibles pour être prêtés).

Il est utile de venir avec ses identifiants du site ameli, MSA ou impôts si on en possède déjà.

Contenu

L'atelier permettra de présenter le fonctionnement du "bouton" France Connect et les différents services qui permettent de l'utiliser.

Les usagers qui souhaiteraient créer un compte sur l'un des services qui permettent d'accéder au bouton France Connect pourront bénéficier d'un accompagnement en fin de séance.

Pour mémoire, il est également possible de prolonger gratuitement l'accompagnement individuel lors de mes permanences (le mardi aux Martres-de-Veyre et Rochefort-Montagne / Le jeudi à Issoire).

L'ADMR recrute

Services à domicile



Postes à temps partiel, CDD pouvant
évoluer sur un CDI
sur le secteur de l'ADMR
SAUXILLANGES – LE VERNET

(Sauxillanges, Sugères, Parentignat, Manglieu, Aulhat-Flat, Egliseneuve des Liards, Saint Quentin sur Sauxillanges, Usson, Varenne sur Usson, Brenat, Saint Rémy de Chagnat, Saint Babel, Saint Etienne sur Usson, Le Vernet la Varenne, Sainte Catherine, Saint Genes la Tourette, Bansat, Saint Martin des Plains, Chaméane, Saint Jean-en-Val)

Aide à la personne, préparation de repas, ménage,
repassage, accompagnement...
Au sein d'une équipe sympathique.

CONTACTEZ-NOUS :

ADMR SAUXILLANGES – LE VERNET
MAIRIE de Sauxillanges
2 PLACE SAINT MARTIN
63490 SAUXILLANGES
04 73 96 87 96
admrsauxillanges@fed63.admr.org

CALENDRIER

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Type de manifestation</i>	<i>Commentaire</i>
MAI				
1 ^{er} mai	Manglieu	Amicale	Randonnée : La Ronde du Muguet	A partir de 8 h
Jeudi 25	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue-Méninges « Les Anciens et les Amis de la Casamance » Convoi Humanitaire par Pierre Miele	19 h 30
JUIN				
Vend. 16	Salle des fêtes	École	Fête de l'école suivi de la kermesse	17 h30
Vend. 16	Abbatiale	Les amis de l'Abbatiale	Concert le Rallye Trompes des Volcans.	20 h00
JUILLET				
1 ^{er} et 2 juillet	Manglieu	Les Jeunes de Manglieu	Fête patronale avec feux d'artifices le samedi soir	

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Ensemble à Manglieu

Bonjour à tous,

Nous voilà déjà au mois d'Avril, les beaux jours pointent le bout du nez.

Pour l'association déjà deux Remue-Méninges de passer.

Le 26 Janvier 2023, Améthyste et volcans des histoires de magma par Pierre LAVINA, Docteur en Géologie. Conférence très intéressante faite par un passionné de la volcanologie. Le public a bénéficié d'un diaporama très riche en photos et autres schémas et, qui plus est a profité des commentaires précis et très enrichissants de l'intervenant. Le débat a continué comme à chaque fois autour du verre de l'amitié offert par l'association.



Le 30 Mars en présence de Michelle BROUSSE, ce fut au tour de Didier LAVILLE, et JP. WAUQUIER, H2o sans frontière et de Pierre CHASSAING du SIAEP du Bas Livradois, de nous parler de l'Eau, source de vie, est la plus vieille Antiquité de notre chère planète si malmenée. Encore une fois, ce fut une réussite, avec un public très attentif, ce

sentant très concerné par la problématique de notre Eau, qui se fait même rare, dans certain village, obligeant l'approvisionnement par citernes, chose impensable il y a quelques années. Des interventions très explicites, des questions venant du public très riches avec des réponses des intervenants encore plus riches. La soirée s'est terminée un peu plus tard que les autres séances tellement l'auditoire avait de questions et envie de partager sur le sujet, les boissons offertes ont permis d'irriguer les gosiers.

N'oublions pas l'après-midi théâtre du dimanche 26 Février.



Cette année encore, la troupe des Z'Allumés de Champeix vous a permis de muscler vos zygomatiques, puisque en riant vous sollicitez plus de 400 muscles. Lors de cet après-midi chacun a réussi à oublier les tracasseries du quotidien, afin de partager en famille pour certains, en équipe, ou encore en Confrérie pour d'autres, un bon moment de détente. Nous avons fait salle comble, bien au chaud, avec la possibilité à l'entracte de déguster le vin chaud de Monique, les bugnes de Christine et autres gourmandises confectionnées par l'équipe de bénévoles que nous sommes. La commune était représentée par Michelle BROUSSE.



**La prochaine pièce est déjà programmée pour le
Dimanche 25 Février 2024 à 15 H**

PS : LE 1^{er} MAI.

L'Association Ensemble à Manglieu, apportera son aide à l'Amicale Laïque pour l'organisation de la Ronde des Muguettes, en tenant un stand de ravitaillement avec l'Association les Amis de l'Abbatiale.

Les Amis de l'Abbatiale

Bonjour à tous,

Les beaux jours arrivent, annonçant le début des concerts proposés par l'association les Amis de l'Abbatiale (voir affiches jointes).

Pour rappel, les bénéfices des concerts vont en totalité pour l'entretien de l'Abbatiale.

Nous commencerons la saison des concerts avec le Rallye Trompes des Volcans.

Nous avons l'habitude d'entendre et de participer avec cet ensemble, à la traditionnelle messe de Saint HUBERT que nous organisons chaque année.

En ce Vendredi 16 JUIN 2023 à 20 H. nous aurons le plaisir d'écouter à nouveau cet ensemble, mais avec une variante plus festive. En effet les sonneurs vont non seulement faire vibrer les murs de l'Abbatiale, mais aussi nous enchanter avec leurs chants, exercice à plusieurs voix qui va toucher le plus grand nombre grâce à la puissance, mais aussi la subtilité d'un

chœur d'Hommes.

Le Dimanche 23 Juillet 2023 ce sera au tour du Quatuor à cordes DANCLA, accompagné cette année de la harpiste Liliane THALAMAS de nous proposer un intermède musical varié. Musique classique, de films et autres morceaux connus.

Nous vous attendons nombreux sur les sièges.

N'hésitez pas à prendre RDV avec Edith M. pour visiter l'Abbatiale et la faire découvrir à votre famille, vos amis, vos collègues de travail, possibilité de prendre des groupes.

PS : LE 1^{er} MAI.

L'Association Les Amis de l'Abbatiale, apportera son aide à l'Amicale Laïque pour l'organisation de la Ronde des Mugnets, en tenant un stand de ravitaillement avec L'association Ensemble à Manglieu.



L'association des anciens combattants – Algérie- Tunisie-Maroc de Manglieu

Début mars nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de notre camarade Guy Carré.

Guy c'était un enfant de Manglieu où il a fait sa scolarité et passé une partie de son adolescence.

Ayant cotisé aux C.A.T.M de Billom où il habitait, il est venu il y a une dizaine d'années grossir notre petite section et par la même occasion respirer l'air de son village natal. Toujours présent aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre nous avons pu apprécier au cours des repas qui s'ensuivaient sa gentillesse et sa convivialité.

Salut Guy.

Les jeunes de Manglieu



Les conscrits vous remercient pour votre participation au Bière Pong ainsi que votre présence à notre repas, qui fut une réussite, cela s'est déroulé dans la bonne humeur et dans une ambiance festive et chaleureuse.



On espère tous vous retrouver en ce joli mois de mai lors de nos traditionnelles aubades et pour la fête patronale qui se déroulera le 1er week-end de juillet, où de nombreuses surprises vous attendent.

Union et Amitié Age d'Or

Les adhérents du 3ème âge se retrouvent tous les mois pour faire une réunion et passer un moment convivial ensemble.

Le 13 février nous avons dégusté une tripe "chez Nath" : excellent repas comme d'habitude.

Le 1er mai nous participerons avec les autres associations de la commune à la marche du muguet. Comme d'habitude nous tiendrons le ravitaillement de Fourgat et nous vendrons les pains au profit des écoles.



Le 13 mai, nous nous sommes inscrits chez Fontanon pour faire un voyage d'un jour à Saint Guilhem le désert et la Couvertoirade. Souhaitons que le beau temps soit avec nous.

Le 11 juin nous irons au Garden Palace pour applaudir le dernier spectacle de la saison : bonne journée en perspective.



Amicale Laïque

L'amicale organise cette année encore sa traditionnelle randonnée du 1er mai ainsi nous tenons à remercier tous les participants.

Nous soulignons également l'aide précieuse de toutes les associations de la commune, ce qui a permis à nos randonneurs de passer un moment agréable tout au long de leur parcours. Sans oublier Nicolas Duvert et sa femme pour la confection du bon pain cuit au feu de bois.

Nous vous donnons rendez-vous le 16 juin pour la kermesse de l'école ainsi que le tirage au sort de notre tombola dont les tickets seront très prochainement en vente auprès des enfants de l'école...

Toute l'équipe de l'amicale

LA MINUTE ÉCOLOGIQUE

Les différentes vertus de l'abeille



Le printemps s'installe, ce qui signifie également le retour des insectes et plus particulièrement des abeilles !

Les abeilles sont en effet essentielles au fonctionnement de la Terre car elles assurent 80% de [la pollinisation](#). On compte environ 20 000 espèces d'abeilles dans le monde, dont 1 000 sur le territoire français.

La raréfaction des abeilles représente une catastrophe majeure pour la biodiversité et pour l'humanité !

Mais alors, pourquoi sont-elles aussi importantes ? Quelles sont leurs différentes vertus ?

La pollinisation

Les abeilles sont un élément indispensable dans la chaîne alimentaire. En effet, elles assurent 80 % de la pollinisation dans le monde et contribuent donc essentiellement à la reproduction des plantes à fleurs.

La production de miel

Depuis la naissance de l'humanité, le miel est connu pour ses différentes vertus anti-inflammatoires, antiseptiques, et cicatrisantes...

La cire d'abeille

Fabriquée par les abeilles, la cire d'abeille connaît de multiples usages et ce dans différents domaines tels que dans la cosmétique pour ses propriétés imperméables, dans le domaine médical, dans l'alimentaire en tant qu'additifs, dans la maison comme produit d'entretien pour la conservation de certains matériaux (bois, cuir, métal, ...).

La gelée royale

La gelée royale est produite grâce à la sécrétion du système glandulaire céphalique des abeilles ouvrières.

Soluble dans l'eau, elle a pour objectif premier de nourrir toutes les larves d'abeilles jusqu'à leur troisième jour d'existence ainsi que les larves royales jusqu'à leur cinquième jour.

Seule la reine de la colonie a le privilège de pouvoir se nourrir de cette substance de manière exclusive tout au long de sa vie. Cela explique notamment le fait qu'elle vit plus longtemps que les autres abeilles.